

SYNDICAT D'EAU POTABLE DU SUD CHARENTE

Extrait de Registre des délibérations 2021

délibération :
D_2021_6_1

L' an deux mille vingt et un, le jeudi 16 décembre à 18 h 00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire SALLE DU COMITE SYNDICAL, sous la présidence de Monsieur BARDET Christian, .

Nombre de délégués en
exercice : 53

Date de convocation du : 08 Décembre 2021

Présents : 39

Titulaires : Monsieur BLANCHARDIE Francis, Monsieur BRUNO Thierry, Monsieur DANIEL Valéry, Monsieur DEGUILLEBON Olivier, Monsieur DELPECH Etienne, Monsieur DESERT Alain, Monsieur GELISSE Ghislain, Madame GILBERT Adeline, Monsieur GUIGNARD Quentin, Monsieur HERBRETEAU Edmond, Monsieur LAFRAIS Jean-Paul, Monsieur LAROCHE Alexis, Monsieur MATHIEU Thierry, Monsieur PANNETIER Gaël, Monsieur PASQUIER Mickaël, Monsieur RAUTUREAU Jean-Michel, Monsieur SELIN Sébastien, Monsieur BARDET Christian, Monsieur LEMBERT Didier, Monsieur FAVREAU Patrick, Madame LEFAURE Claire, Monsieur LEYMERIE Jean-Claude, Monsieur JUILLIEN William, Monsieur VERGNON Bernard, Monsieur HERROUET Jean-Pierre, Monsieur BOURDIER Christian, Madame LONSAGNE Adeline, Monsieur MICHELET Jacki Philippe, Monsieur DROILLARD Jean-Michel, Monsieur PELLISSIER Philippe, Monsieur BROUILLET Pierre, Monsieur BORDE Pascal, Monsieur SILANÉS Christophe, Monsieur MERCIER BRUNO, Monsieur BACLE Patrick, Monsieur RIVIERE Jean-Michel

Votants : 46

**Objet : Approbation du
rapport du schéma
directeur en eau potable**

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur BOUCHE François, Monsieur PAQUEREAU Claude, Monsieur STARZINSKY Joël

Pouvoirs :

Monsieur BONNEAU Pierre a donné pouvoir à Monsieur BOURDIER Christian
Monsieur LE MERCIER Jean-Pierre a donné pouvoir à Monsieur DESERT Alain
Monsieur BUZARD Laurent a donné pouvoir à Monsieur LAROCHE Alexis
Monsieur DE CASTELBAJAC Dominique a donné pouvoir à Monsieur FAVREAU Patrick

Madame AUBRIT Marie-Claire a donné pouvoir à Monsieur BOURDIER Christian
Monsieur DI VIRGILIO François a donné pouvoir à Monsieur DROILLARD Jean-Michel
Madame DURAND Delphine a donné pouvoir à Monsieur PASQUIER Mickaël

Absent(s) : Monsieur DELPECH Pascal, Madame MASSE Nathalie, Madame VIALLE Françoise, Madame POUPEAU Dominique, Madame BELLOT Marie-Claude

Excusé(s) : Monsieur BARBOT Jean-Pierre, Monsieur BONNEAU Pierre, Monsieur LE MERCIER Jean-Pierre, Monsieur MAUDET Didier, Monsieur TESTAUD Alain, Monsieur BUZARD Laurent, Monsieur DE CASTELBAJAC Dominique, Madame AUBRIT Marie-Claire, Monsieur DI VIRGILIO François, Madame DURAND Delphine, Monsieur THIANI Jean-Christophe, Monsieur BARON Frédéric

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Pierre HERROUET

Monsieur le Président informe le comité syndical que le rapport final de schéma directeur d'alimentation en eau potable a été rédigé et livré par Charente Eaux.

Ce schéma directeur a permis :

- De faire le point sur les conditions règlementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable du syndicat,
- De pointer les problèmes existants, tant règlementaires que techniques, tant quantitatifs (amélioration du rendement de réseau, réduction des pertes...), que qualitatifs (turbidité, potabilité...), tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution (patrimoniaux),
- D'estimer les besoins futurs et de proposer le bilan besoins/ressource,
- D'élaborer un programme et une planification de travaux adaptés aux besoins du syndicat et à ses moyens (techniques et surtout financiers en lien avec le prix de l'eau) pour les années à venir,

AR Prefecture

016-200079523-20211216-2021_6_1-DE
Reçu le 22/12/2021
Publié le 22/12/2021

Ce schéma directeur est un outil de programmation et de gestion pour le syndicat qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables.

Monsieur le Président rappelle que ce schéma constitue un document de référence qui servira de base pour les futures demandes de subvention auprès des financeurs tels que l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Charente.

Monsieur le Président propose au comité syndical de se prononcer sur cette décision.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le comité syndical :

- approuve le Schéma Directeur d'Eau Potable du SEP Sud-Charente présenté et joint en annexe,
- Valide les orientations proposées et se prononcera ultérieurement sur la mise en œuvre de chacune d'entre elles.

Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/12/2021, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le

Le Président,
Christian BARDET

AR Prefecture

016-200079523-20211216-2021_6_1-DE
Reçu le 22/12/2021
Publié le 22/12/2021